

PROJET PÉDAGOGIQUE

2025/2026



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



VILLE DE

LABRUGUIÈRE

Accueils Périscolaires et Extrascolaires Enfance



santé
famille
retraite
services



SOMMAIRE

Préface

1. L'organisateur et le projet éducatif : LE&C Grand Sud
2. La Commune de Labruguière
3. Les orientations du projet éducatif de territoire (PEDT)
4. Le contexte communaux à prendre en compte dans chaque ALAE-ALSH
5. Le public accueilli
6. Le rôle des services ALAE, ALSH
7. Les objectifs pédagogiques des accueils périscolaires et extrascolaires
8. Périodes et horaires d'ouverture des ALAE
9. A quoi ressemble une journée en ALAE ?
10. Périodes et horaires d'ouverture des mercredis et de l'ALSH (vacances)
11. A quoi ressemble l'accueil des mercredis ?
12. Les journées en ALSH, les propositions pédagogiques
13. La composition des équipes, le rôle de chacun et la formation
14. L'évaluation

PREFACE



Quoi de mieux que les vacances, les mercredis et les temps périscolaires, pour découvrir la vie en collectivité, se découvrir et être acteur de ses loisirs ?

Le service Enfance de la Commune de Labruguière offre la possibilité à vos enfants de se construire en fonction de leur rythme dans un environnement adapté à leurs envies et leurs besoins.

Nous nous efforçons ainsi de proposer des lieux qui soient vraiment de loisirs et accessibles à tous !

L'enfant pourra éprouver le plaisir de vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux terrains de jeux, de grandir à son rythme, de retrouver ses copains, d'être acteur de ses vacances et de s'épanouir tout simplement dans un cadre bienveillant...

Hormis les activités de loisirs, l'enfant pourra, au travers des temps d'accueils, trouver un véritable lieu d'informations, de socialisation et d'apprentissage.

Tous les publics pourront aussi découvrir les espaces éducatifs de la commune, cinéma, théâtre, médiathèque, infrastructures sportives et culturelles... Le plaisir de lire, de jouer...

Tout un programme... qui se construit en équipe et répond à des orientations fixées collectivement, une organisation mise en place en cohérence avec les objectifs fixés.

Ce projet pédagogique détaille la manière dont nous souhaitons travailler pour le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants.

Que vous soyez parent, animateur, partenaire, ce document est pour vous.

Nous avons souhaité ce projet accessible, lisible et agréable pour tous afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation des services de LE&C Grand Sud.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous, à le faire vivre chaque jour...

L'équipe pédagogique



L'organisateur et le projet éducatif :

LE&C Grand Sud

Dans le cadre d'un marché public, la Commune de Labruguière a choisi de confier la gestion du service Enfance à l'association LE&C Grand Sud.

Implantée sur les régions du Grand Sud, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud est une **association laïque** à but non-lucratif.

Son réseau est composé de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

Mouvement d'Education Populaire résolument inscrit dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud aspire à faire vivre en actes **les valeurs de l'idéal républicain**. Il attache une importance fondamentale à **la laïcité**, condition indispensable au vivre-ensemble dans le respect des différences et de la liberté de conscience. Par la gestion des structures d'accueil qui lui sont confiées, LE&C accompagne les individus dans leur parcours de vie en soutenant leur émancipation proportionnellement à leur âge.

La liberté : libre arbitre, liberté de conscience, place choisie et engagement.



La fraternité : ce qui nous rassemble, ce que nous avons en commun.

L'égalité : tous les mêmes droits, tous les mêmes devoirs.

Principalement par **l'axe du loisir**, *notre réseau diversifie ses activités d'années en années*, l'enjeu est pour nous de porter des **actions éducatives** et **citoyennes** à destination des publics que nous accompagnons.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

L'organisateur et le projet éducatif :

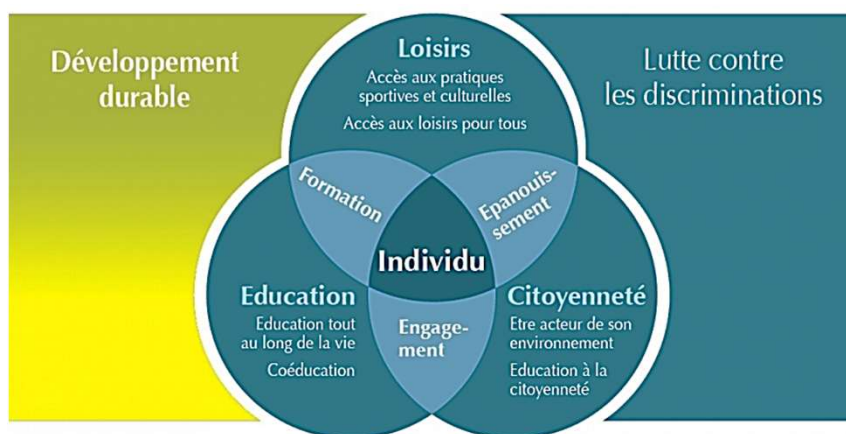
LE&C Grand Sud

Nos objectifs :

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la construction d'une citoyenneté responsable et active.

Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de « Loisirs, Éducation et Citoyenneté ».



Nos principes :

L'éducation à la citoyenneté repose sur l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.

La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité :

Participer à la transformation et au progrès social :

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public et la pratique de l'écrit ;
- Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

Territoire rural

Le territoire communal : Labruguière

6 567 habitants (Insee 2022)
3 écoles publiques
1 collège

Ce territoire se caractérise par un **cadre de vie de qualité**, se situant dans le bassin de vie de Castres - Mazamet.

Située au cœur du Tarn, la commune de Labruguière s'inscrit dans le territoire de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet, un espace à la fois urbain, industriel et naturel. Bénéficiant d'une position intermédiaire entre les pôles de Castres et de Mazamet, Labruguière offre un cadre de vie diversifié, marqué par la proximité de la Montagne Noire, la présence de zones naturelles protégées et un tissu économique dynamique. L'appartenance à l'intercommunalité permet à la commune de bénéficier de services mutualisés (transports, équipements culturels et sportifs, actions éducatives), favorisant l'ouverture culturelle, la mobilité et l'égalité d'accès aux ressources pour les enfants et les familles.

Les accueils de loisirs et temps périscolaires de la commune s'inscrivent dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale (CTG) de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet**, menée en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. Cette démarche vise à garantir une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire), en favorisant l'égalité d'accès aux loisirs éducatifs, le bien-être, l'autonomie et la socialisation. À travers des actions adaptées aux besoins des enfants et des familles, l'ALSH et le périscolaire participent pleinement aux objectifs de la CTG, notamment le soutien à la parentalité, le vivre-ensemble, l'ouverture culturelle et la découverte du territoire.

1. Favoriser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant

L'ALSH et le périscolaire proposent un cadre sécurisant, bienveillant et adapté aux rythmes de l'enfant. Les temps d'accueil, de jeux libres et d'activités encadrées permettent à chaque enfant de trouver sa place, de s'exprimer et de développer sa confiance en lui.

2. Développer l'autonomie et la responsabilisation

Les enfants sont encouragés à devenir acteurs de leur temps de loisirs en participant aux choix d'activités, à l'organisation de la vie quotidienne et au respect des règles collectives. Cette démarche favorise la prise d'initiatives, l'apprentissage de la responsabilité et l'estime de soi.

3. Encourager la socialisation et le vivre-ensemble

À travers des activités collectives et coopératives, l'accueil favorise le respect de l'autre, la solidarité et l'acceptation des différences. L'ALSH et le périscolaire contribuent à la construction de relations positives et à l'apprentissage de la citoyenneté dès le plus jeune âge.

4. Assurer une continuité éducative

En lien avec l'école, les familles et les partenaires locaux, les temps périscolaires et extrascolaires s'inscrivent dans une logique de complémentarité éducative. Cette cohérence permet de soutenir les apprentissages, tout en proposant des temps ludiques et éducatifs adaptés.

5. Favoriser l'ouverture culturelle et la découverte du territoire

Les activités proposées permettent aux enfants de découvrir leur environnement local, les ressources du territoire de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet, ainsi que différentes pratiques culturelles, artistiques et sportives.

6. Soutenir la parentalité et l'accès pour tous

Conformément aux orientations de la CTG, l'accueil de loisirs et le périscolaire veillent à maintenir un dialogue régulier avec les familles, à répondre à leurs besoins et à garantir l'accessibilité des services à tous les enfants.

Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT).



Le Projet Éducatif de Territoire de la commune de **Labruguière** vise à garantir une **cohérence éducative** entre les différents temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire), en s'appuyant sur les ressources locales et les partenariats institutionnels.

1. Mettre l'enfant au cœur du projet éducatif

Le PEDT de Labruguière place le bien-être, la sécurité et le respect des rythmes de l'enfant comme priorités. Les actions éducatives favorisent l'épanouissement personnel, la confiance en soi et l'expression de chacun dans un cadre bienveillant.

2. Favoriser la continuité et la complémentarité éducative

Les temps périscolaires et extrascolaires complètent le temps scolaire sans s'y substituer. Le PEDT encourage la coopération entre les équipes éducatives, les familles et les partenaires afin d'assurer une continuité éducative cohérente et adaptée aux besoins des enfants.

3. Développer la citoyenneté et le vivre-ensemble

Les actions mises en place visent à transmettre les valeurs de respect, de solidarité, de tolérance et de laïcité. Le PEDT soutient l'apprentissage des règles de vie collective et la participation active des enfants à la vie du groupe.

4. Favoriser l'égalité d'accès aux activités éducatives

Le PEDT veille à garantir l'accessibilité des dispositifs éducatifs à tous les enfants, sans distinction, en tenant compte des situations familiales et individuelles, en lien avec les orientations de la CTG Castres-Mazamet.

5. Encourager l'ouverture culturelle, sportive et environnementale

Les enfants sont invités à découvrir des pratiques culturelles, artistiques et sportives variées, ainsi que leur environnement local. Le PEDT valorise la connaissance du territoire de Labruguière et de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet.

6. Soutenir la place des familles dans le parcours éducatif

Le PEDT reconnaît les parents comme premiers éducateurs. Il encourage le dialogue, l'information et la participation des familles à la vie des structures éducatives.

Les contextes de chaque école à prendre en compte dans chaque ALAE / ALSH



« Agis en ton lieu, pense avec le monde »
Edouard GLISSANT

Les accueils de loisirs associés à l'école (ALAE) et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la commune de **Labruguière** s'inscrivent dans une logique de **continuité éducative**, en lien étroit avec les établissements scolaires du territoire. Chaque école présente des spécificités qu'il convient de prendre en compte dans l'organisation et les actions éducatives.

École maternelle

L'ALAE et l'ALSH accueillent des enfants en bas âge, nécessitant une attention particulière portée aux **rythmes biologiques**, à la **sécurité affective** et à la transition entre les temps scolaires et de loisirs. Les actions privilégient des temps calmes, des activités courtes et adaptées, favorisant la socialisation progressive, l'autonomie et l'expression des émotions.

École élémentaire

Les enfants scolarisés en élémentaire présentent des besoins accrus en matière de **dépense physique**, de **relations sociales** et de **responsabilisation**. L'ALAE et l'ALSH proposent des activités variées, ludiques et éducatives, favorisant l'autonomie, le respect des règles de vie collective et le développement de projets collectifs.

Prise en compte de la diversité des publics

Les structures tiennent compte de la **diversité des profils des élèves** (différences d'âge, de maturité, situations familiales, besoins spécifiques). L'accueil se veut inclusif, avec une adaptation des activités et des modalités d'accompagnement en lien avec les familles et les partenaires éducatifs.

Articulation avec les équipes éducatives

Une attention particulière est portée à la **communication** et à la **coordination** entre les équipes d'animation et les équipes enseignantes. Cette collaboration permet d'assurer une cohérence éducative et de faciliter les transitions entre les différents temps de la journée.

Environnement et implantation des écoles

Les ALAE et l'ALSH s'appuient sur l'environnement proche des écoles (espaces extérieurs, équipements municipaux, ressources locales) afin de proposer des activités en lien avec le territoire de Labruguière et de favoriser la découverte de l'environnement local.



Le public accueilli

Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE) s'adressent à tous les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Commune de Labruguière, Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement pendant les vacances scolaires s'adressent prioritairement à tous les enfants scolarisés sur la commune de 3 à 12 ans.

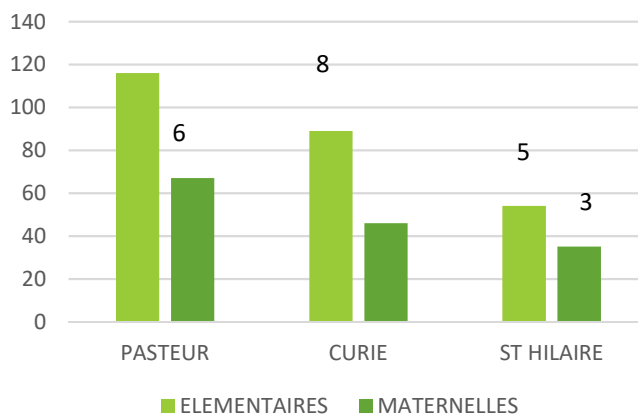
400 enfants scolarisés sur le territoire

148 maternels et 259 élémentaires

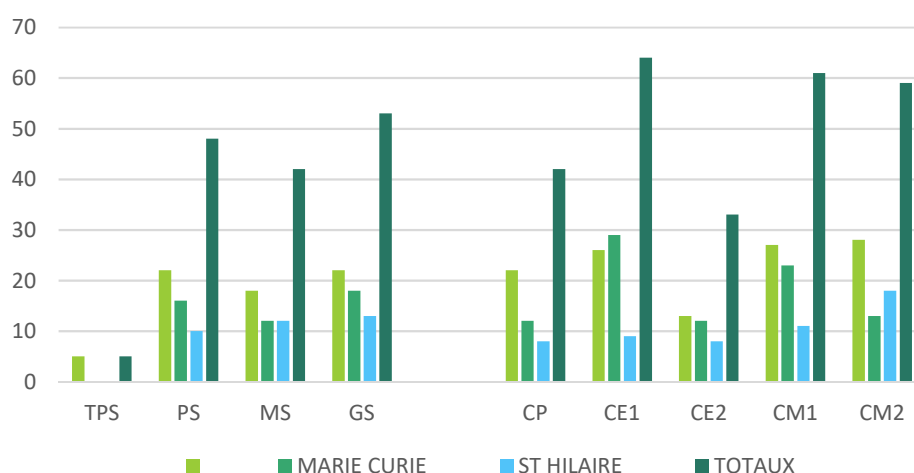
A la rentrée scolaire 2025-26 :

- **Ecole Louis PASTEUR 176 enfants**
- **Ecole Marie CURIE 135 enfants**
- **Ecole ST HILAIRE 89 enfants**

REPARTITION PAR GROUPES SCOLAIRES



EFFECTIFS SCOLAIRES 2025/2026



Le public accueilli L'inclusion

L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

**Inclusion des enfants en situation de handicap et des enfants à besoins éducatifs particuliers :
Une démarche transversale au quotidien au sein de LE&C Grand Sud,
Une politique volontaire de la commune de Labruguière,**

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

→ ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Afin d'accueillir au mieux les enfants en situation de handicap, ou ayant une allergie alimentaire, une maladie chronique comme l'asthme ou le diabète, ou encore des troubles psychiques, l'équipe rencontre la famille et l'enfant dans le but d'établir **un protocole d'accueil**. Ce protocole définit les besoins et le rythme de l'enfant et décrit les aménagements à prévoir pour adapter au mieux l'accueil.

Nous nous appuyons éventuellement sur le **PAI (Protocole d'accueil individualisé)** mis en place par l'école qui définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant. Celui-ci associe l'enfant, sa famille, l'équipe éducative ou d'accueil, les personnels de santé rattachés à la structure, les partenaires extérieurs et toute personne ressource.

Des aménagements sont mis en place en collaboration avec les communes pour l'accueil d'enfants à mobilité réduite, nécessitant des soins spécifiques (table de change comme à l'Honor de Cos et à Puycornet)

→ UNE ANIMATRICE INCLUSION SUR LA STRUCTURE

Avec le soutien de la CAF, LE&C déploie des référents inclusions qui ont pour mission de développer sur chaque accueil des outils favorisant l'inclusion, de soutenir l'équipe dans les démarches pédagogiques inclusives.

Une animatrice inclusion sur le territoire participe à cette dynamique par de la formation auprès des équipes, de l'accompagnement des professionnels et des familles, de l'observation sur le terrain et la mise en réseau des partenaires.

→ MOYENS ET ACCOMPAGNEMENT A L'INCLUSION

Tous les directeurs LE&C sont formés en interne sur un module de 5 jours « L'inclusion dans les accueils collectifs » :

- 3 jours d'apports, d'échanges de pratiques, d'identification des problématiques...
- 3 à 6 semaines sur les structures : observations, mise en œuvre d'outils proposés pendant la première séquence
- 2 jours pour un retour d'expérience, et les perspectives d'évolution du projet inclusif, déterminer les modalités de transmission auprès de l'équipe, des partenaires...



La chargée de mission Inclusion de LE&C accompagne les collègues en fonction des éventuelles difficultés rencontrées, fait le suivi des projets mis en place.

Appel à projet interne pour le financement de matériel spécifique, d'aménagement d'espace, temps de travail complémentaire (pas de financement pour le renfort d'équipe ou le fonctionnement habituel des structures).

Des outils (Padlet, documents, livrets...) sont à disposition des équipes.

Le rôle des services ALAE, ALSH

Accueil :

La notion d'accueil permet de mettre en avant la protection dont a besoin l'enfant pour être sécurisé affectivement et physiquement. Elle renvoie à la posture que doivent adopter les adultes afin d'apporter un accompagnement protecteur vers le monde des adultes et de prendre en compte les besoins élémentaires des enfants. Il s'agit d'un accueil permettant l'acceptation de tous au-delà des différences. Il s'inscrit dans une action laïque, le refus de tout prosélytisme, et de toute forme de discrimination.

École :

Les activités proposées doivent être respectueuses des compétences mobilisées par les enfants dans le cadre de leurs apprentissages. Il convient de sensibiliser les équipes à ce que les enfants retournent en classe en état de pouvoir se concentrer, être attentifs et appliqués, sans être fatigués. Les enfants qui sont à l'ALAE sont avant tout à l'école. L'ALAE doit permettre à l'enfant de vivre au mieux sa journée d'école.

Collectif :

La vie à l'Accueil de Loisirs est collective. Elle permet un travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne, la communication, le ressenti des émotions, le vivre ensemble, le respect de la mixité et des nombreuses valeurs humanistes. Le jeu est un support privilégié de la transmission de ces valeurs. La notion de collectivité rappelle également la possibilité donnée à chacun de participer aux activités proposées par les Accueils de Loisirs.

Individus :

Pour autant, la vie collective ne doit pas s'opposer à la notion de prise en compte des enfants en tant qu'individus avec des besoins, des émotions, des envies et des états qui leurs sont propres. Il convient de former l'équipe à être à l'écoute de chaque enfant individuellement pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif, ou de se retrouver seul ou au calme s'il le souhaite.

Le rôle des services ALAE, ALSH sert à fixer un cadre commun à tous les Accueils de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs est une structure qui organise l'encadrement des enfants avant, après la classe et durant la pause méridienne ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires.

Il est déclaré ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), après avis de la Protection Maternelle Infantile (PMI) pour l'accueil des moins de 6 ans



Le rôle des services ALAE, ALSH



Loisirs :

Le public est accueilli sur des temps de loisirs qui doivent permettre aux enfants de décompresser à la sortie de la classe et leur offrir des possibilités diverses de s'évader ou de pouvoir passer des vacances agréables. Les activités de loisirs sont un support privilégié pour favoriser une ouverture au monde, pour apprendre les différences et offrir à tous les possibilités d'un éveil, culturel, sportif, scientifique, citoyen... D'une manière générale, les enfants doivent adhérer aux activités que l'on propose. Un enfant doit avoir la possibilité de ne pas y participer.

Quotidien :

La force du travail éducatif des Accueils de Loisirs réside dans la régularité de leur fréquentation par les enfants. En effet, étant présents tous les jours scolaires, le travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne s'en trouve renforcé. Il permet un accompagnement vers l'autonomie, sur des aspects faisant partie de la journée de l'enfant : l'alimentation, la sieste, le repos et les temps calmes.... L'amplitude de fréquentation de l'Accueil de Loisirs par les enfants implique d'être à l'écoute de leurs besoins élémentaires et fondamentaux, de leur rythme.

Communication :

Le travail sur la communication est un enjeu éducatif important. Il permet d'amener les enfants à communiquer autrement que par la violence, de les amener à exprimer leurs sentiments, leurs émotions, et à comprendre ce que ressent l'autre. C'est un pilier essentiel de la gestion des conflits.

Valeurs :

L'aspect collectif des structures d'Accueils de Loisirs, l'articulation des projets pédagogiques et du projet éducatif de LE&C Grand Sud, du Projet Educatif de Territoire, notre mission d'éducation populaire, font des activités proposées un support privilégié pour transmettre des valeurs humanistes. Cependant, ce travail ne pourra être optimal que si les bases de la vie quotidienne sont posées, que les besoins des enfants sont satisfaits et que le travail préalable sur la capacité à communiquer est réalisé.

Adultes :

Il est rassurant pour un enfant de savoir que les adultes sont cohérents vis-à-vis de lui. De fait le travail en équipe, le partenariat avec l'école, les agents communaux et intercommunaux, les familles et les associations sont nécessaires. L'intérêt de ce travail réside dans une compréhension des modes d'intervention de chacun dans le but d'éviter les incohérences dans la journée de l'enfant. Les passages de relais (avec l'école et avec les familles), les projets communs, les rencontres régulières et le traitement collectif de situations individuelles qui pourraient s'avérer problématiques (avec l'enseignant, avec les familles...), sont autant de supports pour développer ce travail.

Notre projet

POSITIVER

ACCOMPAGNER

INFORMER

PROMOUVOIR

PARTAGER

FAVORISER

PROPOSER

JOUER

ECOUTER

Le projet pédagogique est le « contrat de confiance » entre équipe, intervenants, parents, enfants et l'organisateur. Il définit les conditions de fonctionnement.

Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il permet de fixer la posture professionnelle des équipes encadrantes.

Le projet pédagogique de la structure favorise :
Le développement global de l'enfant et du jeunes, son éveil au travers d'activités variées et adaptées à chacun des enfants et des jeunes,
Le développement de la curiosité,
L'acquisition d'autonomie au sein d'un groupe d'enfants ou de jeunes,
Le développement de la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres et le don de soi,
Le développement des savoir-être et savoir-faire au regard de l'environnement, y compris au travers d'actions en lien avec le service de collecte des déchets, dans la continuité du Projet Alimentaire durable sur le Territoire.

ASSURER

RENFORCER

FORMER

SENSIBILISER

TRANSMETTRE

GRANDIR

INITIER

CREER

GARANTIR

SOURIRE

DECOUVRIR

ACCUELLIR

EDUQUER

DEVELOPPER

PROTEGER



NOS OBJECTIFS



Accompagner l'enfant à prendre sa place dans les structures, dans la ville, dans son environnement. Prendre en compte les singularités, les besoins et le développement de chaque enfant et chaque jeune

La socialisation, pour éveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leur vie

La parentalité et la coéducation

Respecter l'enfant et le jeune, ses besoins et son rythme chrono biologique
Lutter contre les discriminations

L'enfant qui grandit... les passerelles éducatives

La socialisation, pour éveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leur vie

L'expression des émotions pour permettre le développement de la confiance de l'enfant et du jeune en lui-même et en les autres

Écouter et respecter la parole de l'enfant et du jeune, favoriser l'expression.

L'éducation vers une éco-responsabilité et l'articulation des politiques locales et des accueils collectifs

L'éveil culturel

Renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant et du jeune et d'un projet de fonctionnement

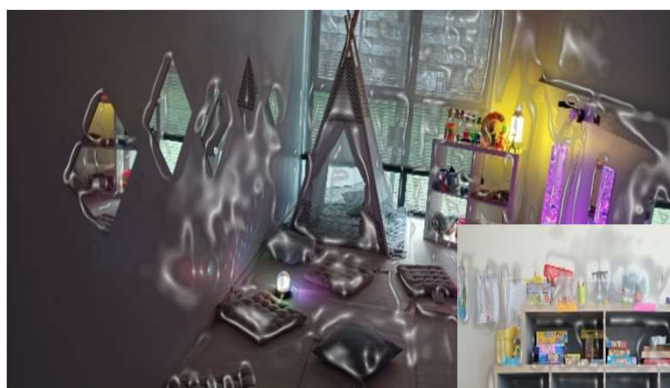
Associer les parents à la vie des structures

Respecter l'enfant, le jeune

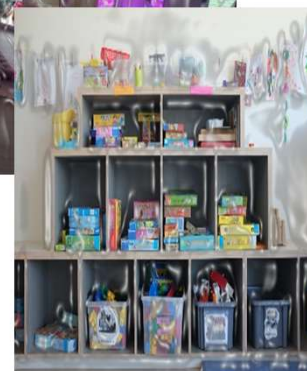
Les besoins et les rythmes

Sécuriser chacun dans l'expression de ses émotions ou de ses ressentis : voir et être vu de l'enfant ou du jeune

- Espaces calmes et de repos, ateliers ouverts, propositions complémentaires sur chaque temps d'accueil...
- Penser l'accueil périscolaire (mercredi après-midi compris) en fonction de ce que vit l'enfant au cours de la semaine. Prendre en compte ses activités extrascolaires et faciliter les liens et relais.
- Adopter un mode de fonctionnement spécifique pendant les vacances avec un rythme qui laisse la place à l'évasion et au repos.



L'aménagement du temps et de l'espace



L'enfant a une perception du temps, mais ne parvient pas toujours à se situer. LE&C GS et les équipes donne aux enfants les **moyens d'identifier les moments** de la journée, en inscrivant les actions quotidiennes dans la répétition, dans le même ordre (exemple : une chanson pour la transition matinale ALAE/école maternelle). Les animateurs veillent au respect du **rythme individuel de chaque enfant**.

L'aménagement des **espaces de vie** en « pôles » est privilégié : pôle jeux, pôle construction, pôle motricité, etc. La circulation entre ces différents pôles est prise en compte pour faciliter la « déambulation libre ». Dans les espaces ouverts, l'adulte est continuellement positionné de manière à pouvoir voir et être vu des enfants, afin d'offrir une mise en sécurité physique et psychique.

Le jeu participe à l'éveil et au développement de l'enfant. Il est un outil éducatif.

La posture professionnelle et l'environnement pensé par l'équipe sont des éléments essentiels au bon déroulement du jeu, afin que celui-ci source de plaisir et donne envie d'apprendre :

- Soigner la **présentation des jeux** ; placer le matériel **à hauteur de l'enfant**, accessible sans intervention de l'adulte ; et sans danger et mettre si possible à disposition **le même objet en quantité suffisante** ; responsabiliser les enfants et les jeunes sur **le respect du matériel** ;
- **S'adapter aux modalités d'apprentissage des enfants** : observation, imitation, expérimentation ;
- Favoriser la **libre exploration de l'espace** et **permettre l'expérimentation cognitive, sensorielle, motrice et artistique par le jeu** ;

Respecter l'enfant, le jeune

Lutter contre les discriminations

Méthode et démarche pour l'accueil d'enfants à besoins éducatifs particuliers

S'informer auprès des parents des besoins spécifiques de leur enfant
Participer aux cellules éducatives pour assurer le suivi d'accueil de l'enfant
Etre disponible pour les parents et utiliser des outils de suivi quotidien tel qu'un cahier de liaison entre l'école, l'Alae et la famille
Mettre en place des outils spatiotemporels (Pictogramme) pour que l'enfant se repère



Un interlocuteur privilégié dans les ALAE / ALSH

A compter de septembre 2025, une Animatrice inclusion est positionnée sur le service enfance de Labruguière. Son rôle consiste à :

- Observation et soutien aux directions dans l'accueil des enfants et des jeunes
- Créations d'outils collectifs avec les équipes ; Travailler en équipe les rituels de transition ;
- Créer les outils d'observation et d'aide à l'organisation des espaces ;
- Création de malles pédagogiques dans les structures ; Faciliter la mise en place de pictogrammes et d'aménagements pour aider les enfants à se repérer dans l'espace et dans le temps ;
- Lien avec les familles



L'enfant qui grandit... et les passerelles éducatives



Les équipes des services enfance périscolaires et extrascolaires veillent à l'organisation des passerelles éducatives : choix des modalités d'organisation, fréquence, partenariats à mobiliser...

Pour une meilleure efficacité de ces passerelles, les directeurs sont accompagnés par les différents chargés de mission du siège de LE&C Grand Sud : petite enfance, enfance, jeunesse et inclusion. Cet appui permet aux responsables des dispositifs de partager avec un «expert» : prendre du recul et faire part de différentes expérimentations réussies dans des environnements identiques.

Passerelle petite enfance : faciliter le passage vers les accueils de loisirs 3-6 ans
Partenariat à établir avec les services petite enfance (Multi-Accueil, RPE, etc.) et les familles

La familiarisation : anticiper l'arrivée de l'enfant et de la famille au sein de la structure, par l'organisation de passerelles avec les services et les professionnels de la Petite Enfance, en participant des événements communs. Prévoir des temps d'accueil dédiés. Favoriser une culture commune par le biais d'échanges interprofessionnels, de formation commune sur la connaissance de l'enfant....

Envisager des sorties culturelles et événements communs pour la transition multi –accueil -> Maternelle, auprès des enfants, des familles : journée de la petite enfance, journée du jeu...

Passerelle enfance : faciliter le passage vers les accueils de loisirs de la maternelle vers l'élémentaire - **Cohérence interne entre les équipes d'animations maternelle et élémentaire**

Valoriser les plus grands pour transmettre leurs savoirs, leurs jeux.

Permettre la solidarité entre enfants dans des jeux, des espaces de vie.

Etre attentif à ce que les CP ne soient pas les « plus petits » avec une possible « régression » des attendus et des propositions pédagogiques.

Faciliter l'intégration des plus jeunes dans chacun des accueils et des services : veiller à la bienveillance des plus grands. Renforcer l'accompagnement des CP pendant le premier trimestre de chaque année, sur une période de transition qui fait émerger des inquiétudes, des émotions.

Passerelle jeunesse : faciliter le passage vers les établissements scolaires et les interactions avec les acteurs jeunesse du territoire - **Partenariat à établir avec l'accueil jeunesse...**

Partager les regards entre professionnels pour éviter les ruptures et proposer aux CM1/CM2 des actions qui correspondent à leurs besoins, leurs attentes.

Développer des projets partagés, notamment dans l'organisation d'événements locaux, des projets continus avec des intervenants...

Favoriser la rencontre avec les familles dans des temps spécifiques, des échanges sur des thématiques, dans le cadre de jeux partagés...

Une passerelle intitulée
9-13
est mise en place avec la MJC
de Labruguière

La socialisation et le développement de la confiance

Eveiller les esprits, former des individus libres,
responsables et acteurs de leur vie



L'acquisition des apprentissages sociaux, le savoir-être, le vivre ensemble, la responsabilisation de l'enfant et son accès à plus d'autonomie constituent un **domaine d'intervention commun** à tous les acteurs éducatifs.

Permettre à chacun de se positionner face à un groupe, **de trouver sa place** à son rythme et à sa manière.

Permettre à chacun de **s'exprimer, d'affirmer** ses choix et ses goûts, **d'éprouver du plaisir**.

Il y a différentes façons de permettre à l'enfant de **se sentir exister parmi les autres** en Accueil Collectif :

- Supprimer de sa pratique les comparaisons entre enfants, **appeler l'enfant par son prénom** (pas de surnoms) ;
- **S'adapter** constamment et faire preuve de **souplesse** dans l'organisation...

L'expression des émotions pour permettre le développement de la confiance de l'enfant en lui-même et en les autres

L'animateur accueille l'émotion, pour accompagner l'enfant à mettre des mots sur ce qu'il ressent. Il encourage et valorise les **attitudes empathiques naturelles et spontanées** des enfants, les moments partagés de rigolades, les jeux coopératifs et l'entraide entre pairs.

Sous l'éclairage des neurosciences, les équipes s'inscrivent **dans une démarche d'éducation positive et bienveillante**.

Accueil et Gestion des émotions : permettre à tous de mieux appréhender leurs émotions.

Permettre aux enfants à identifier et à exprimer leurs ressentis en diversifiant les activités autour de l'expression, les outils de médiation :

- Atelier théâtre, danse, mimes, dessins, photo, arts plastiques, champs, des temps de discussions autour de la lecture d'histoire, des jeux,... relaxation,
- Mise en place d'outils : objets sensoriels, environnement sécurisé, pictogrammes, etc.



Comment permettre à l'enfant d'acquiescer un **regard citoyen** ?
Comment permettre à l'enfant de s'exprimer et **d'agir en pleine autonomie** ?
Comment aider à la **résolution de conflits** ?

La parole de l'enfant, du jeune

Avoir le choix, laisser agir pour plus d'autonomie!

Avec la configuration des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, les enfants ont le choix!

- Nous **décloisonnons** un maximum afin que l'enfant ait plus de choix (activité libre ou dirigée, intérieur ou extérieur...)
- Nous faisons **avec les enfants pour les enfants** : laisser la place aux **initiatives des enfants**, se saisir de leurs idées, leurs envies pour les accompagner à organiser, planifier des activités ou actions.
- Mise en place d'un ou plusieurs espaces permanents qui favorisent le « **faire soi-même** » : atelier bricolage, atelier cuisine, salle de presse...
- Proposer sur chaque ALAE/ALSH un **espace de discussion et d'engagement** sous une forme adaptée au contexte local et en complémentarité avec les projets scolaires et municipaux (existence ou non d'un CME, éco-délégués...) : conseil des sages, conseil des délégués loisirs, commission cantine,...
- Proposer régulièrement **des ateliers d'expression** sur diverses thématiques : goûters philo, « commissions éphémères », débats mouvant, espaces bla-bla...
- Mise en place d'outils pour **recueillir la parole de l'enfant** avec une diversité des supports et des modalités : panneau d'affichage clair et repérant, boîte à idées, mur d'expression,...
- **Valoriser les compétences des enfants** en leur permettant de partager et co-animer des activités auprès des autres enfants : partage et découverte de pratiques sportives et culturelles.

Utilisation des messages clairs

Mettre en avant la discussion, l'échange et la bienveillance

Le message clair peut se définir comme un échange verbal entre deux enfants en relation duelle visant à la résolution de petits conflits entre pairs.

L'apprentissage méthodique de la technique des messages clairs s'inscrit dans la formation de la sensibilité, permettant aux enfants d'identifier et d'exprimer, les émotions et les sentiments. Il vise également le développement de l'écoute et d'empathie. Il développe les capacités d'analyse, de discussion, d'argumentation, de confrontation des points de vue.

1. Je préviens l'autre
2. J'explique pourquoi
3. Je dis ce que je ressens
4. J'exprime mon besoin
5. Je vérifie que l'autre a bien compris
6. Je propose une solution

Préserver son environnement

Les projets de développement durable concrétisent nos valeurs et permettent de nous projeter dans le monde de demain, que nous souhaitons respectueux de l'individu et des ressources naturelles

Sensibiliser les enfants et jeunes au monde de demain
Sensibiliser à l'écologie et au terroir
Sensibiliser à l'écocitoyenneté



Les différentes équipes proposent des actions en fonction de leur environnement et des ressources de proximité, mobilisent les enfants sur le développement durable et sensibilisent à la réduction des déchets, leur recyclage.

- Initiative « des Brigade anti déchets », menés par les enfants au sein des ALAE
- Ateliers jardin
- Participation au projet des écoles avec des actions sur la gestion des déchets (recyclage) et des restes alimentaires (tri sur les services de restauration).
- Actions de nettoyage de la nature
- Présence d'une déchetterie sur la commune TRYFIL (centre de tri et des déchets)



Associer les parents à la vie des structures

La place des familles.

Afin de garantir un **accueil sécurisant** pour l'enfant d'un point de vue physique, moral, affectif et émotionnel, nous travaillons le lien aux familles dans un objectif de **coéducation**



Les modalités de participation des familles à la vie des accueils et actions de soutien à la parentalité

Pour offrir un accueil de qualité aux enfants, il est indispensable de prendre en compte sa famille. Les parents, sont **les premiers éducateurs** de leurs enfants. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien-être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

Parent et professionnels sont des partenaires de coéducation, où l'enfant et/ou le jeune est placé au cœur des préoccupations. Ce partenariat famille-professionnels passe par l'instauration d'un **lien de confiance**. Un parent en confiance avec les professionnels, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de **la vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences...**

En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les professionnels peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants et des jeunes.

En permettant l'implication des parents, le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social.

Fort de ces constats, les équipes cherchent à :

Accueillir : aménager l'espace, définir la place physique du parent au sein de la structure, organiser temps dédiés et projets, qu'ils soient réguliers ou occasionnels, savoir observer et être à l'écoute de la famille.

Prévoir le temps de familiarisation : anticiper l'arrivée de l'enfant au sein de la structure.

Communiquer : transmettre des informations autour des anecdotes de vie individuelle de l'enfant ainsi que sur la place qu'il occupe au sein du groupe.

Orienter : connaître les partenaires et dispositifs du territoire afin de s'inscrire dans une dynamique de réseau, où services et domaines de compétences se coordonnent pour plus d'efficacité.

Associer les parents à la vie des structures



L'intégration des parents.

La participation des parents à la vie des structures favorise une dynamique locale et permet aux enfants de partager et vivre avec leur parent du temps de loisirs.

Une relation continue avec les familles facilite l'identification des problématiques individuelles des enfants et d'y apporter une réponse adaptée.

L'accompagnement des familles à la parentalité prévient la rupture éducative, répond aux difficultés rencontrées par les parents et renforce leur place dans les choix et les postures éducatives.

Le lien aux familles à différents moments	Finalités et actions mises en oeuvre
Première rencontre, inscription, visite des locaux	Informar sur le fonctionnement de l'accueil et répondre aux éventuelles inquiétudes, interrogations. S'informer sur l'enfant, ses particularités, ses besoins, ses habitudes Faire le lien avec les autres structures (crèche, école, garderie)
Accueil du matin et du soir	Échanger des informations sur l'enfant, rendre compte de la journée de l'enfant Informar et s'informer sur le vécu de l'enfant (santé, alimentation, relation aux autres, vie dans le groupe)
Entretien ponctuel avec la famille	Lorsque la famille ou l'équipe de l'accueil de loisirs en fait la demande, un entretien est proposé. Il s'agit de faire le bilan d'une situation problématique ou d'éclaircir un point de fonctionnement afin que l'accueil de l'enfant se fasse dans les meilleures conditions possibles.
Conseil d'école	Par le biais des parents élus au conseil d'école, il s'agit de communiquer aux parents des informations sur le fonctionnement général ou de répondre aux questions.
Communication (affiche, mail)	Informar et communiquer sur la vie de la structure (modalités d'inscriptions, programme d'activités, séjours, projets). Journal des Accueils de Loisirs

En tant que partenaire de la CNAF, LE&C Grand Sud réaffirme ici le principe de laïcité décrit dans la Charte de la laïcité de la branche famille.

Les accueils de loisirs de la CCPL permettent un accueil de tous sans discrimination, dans le respect du principe de laïcité.
Un principe de neutralité philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle est appliqué



Périodes et horaires d'ouverture ALAE



Les enfants scolarisés sont accueillis le matin avant la classe, sur la pause méridienne et les soirs après la classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis sans inscription préalable.

Durant les heures d'ouverture, l'équipe de l'ALAE est responsable des enfants que les parents ou les enseignants lui ont confiés jusqu'à 10 minutes avant le début de la classe. La sécurité des enfants nécessite de la part de chacun des contractants l'observance stricte des horaires de l'Accueil de Loisirs.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Vacances scolaires
7h30-8h20	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	ALSH
8h20-11h45	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole	
11h45-13h35	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE	
13h35-16h30	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole	
16h30-18h30	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE	

A quoi ressemble une journée en ALAE ?



L'accueil du matin

Ce temps d'accueil est tout-à-fait particulier d'une part en raison de l'arrivée échelonnée des enfants et d'autre part parce que ce temps d'accueil est court mais qu'il conditionne le démarrage de la journée scolaire pour chaque enfant.

La posture d'accueil est donc au cœur des enjeux éducatifs :

- Les équipes privilégient un **accueil individualisé**. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de « s'éveiller » à son rythme.
- Un adulte référent est disponible pour **accueillir les parents, être à l'écoute, favoriser le dialogue et l'échange**, transmettre les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et faire le relais avec les enseignants.

L'accueil de l'enfant du matin est organisé de manière à permettre à chaque parent, chaque enfant de se séparer dans **un climat de sécurité**. Pour l'enfant, **l'accueil est ritualisé**.

Pour les maternels, il s'agit de **rituels sensoriels** (objet personnel, espace dédié) et d'un processus qui facilite les repères. Pour les parents, l'accueil doit être un **temps d'échanges et d'informations avec un professionnel** de la structure.



L'accueil du soir

L'accueil du soir, qui précède le moment de départ de l'enfant de la structure, est aussi un temps auquel l'équipe apporte toute son attention.

C'est un vrai travail psychique et émotionnel pour les enfants, spécifiquement en maternelle. L'équipe est donc attentive à **accompagner ses retrouvailles** lors d'un temps d'échanges, structurant le passage du temps collectif au temps familial de l'enfant.

Ce temps de la journée est favorable aux **découvertes et à l'expérimentation**, tout en veillant à la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu au cours de la journée.

C'est également un temps privilégié pour **l'accueil des familles, la transmission, l'échange** : départ échelonné et individualisé.

La **transmission** orale est indispensable à la fois dans l'équipe mais aussi avec les familles. Cependant il est recherché la création **d'outils de communication** écrits pour l'équipe ainsi qu'avec les familles. Il s'agit de pouvoir faire le suivi des enfants, transmettre de manière efficace les informations dans l'équipe, impliquer les familles dans la vie de leur enfant dans la structure. Il est également utile **d'illustrer la vie de l'enfant** au sein du collectif pour faciliter l'appréhension des familles (photos, anecdotes...) et maintenir le lien de confiance.



Loisirs Education & Citoyenneté

Périodes et horaires d'ouverture Mercredis et ALSH (*vacances scolaires*)

Le mercredi

Les Accueils de Loisirs sont ouverts de manière transitoire sur deux sites :

- Groupe scolaire Marie CURIE
- Groupe scolaire Louis PASTEUR

D'ici quelques temps :

- A la maison de l'enfance
- Groupe scolaire Marie CURIE

Horaires d'ouverture

Tous les mercredis de 7h30 à 18h30

Pendant les vacances

Les Accueils de Loisirs sont ouverts de manière transitoire sur deux sites :

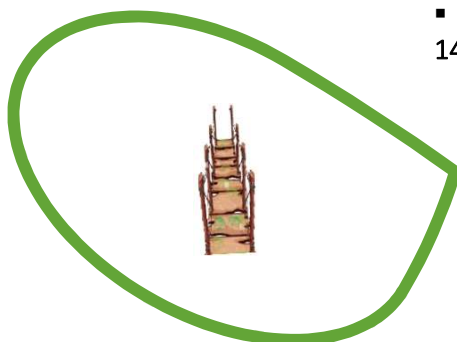
- Groupe scolaire Marie CURIE
- Groupe scolaire Louis PASTEUR

D'ici quelques temps :

- A la maison de l'enfance
- Groupe scolaire Marie CURIE

Horaires d'ouverture (ALSH)

- En journée (avec repas) :
de 7h30 à 18h30,
- En 1/2 journée (sans repas) : de 7h30 à 12h15 ou de 13h15 à 18h30.
- Accueil journée :
 - Matin : arrivée entre 7h30 et 9h00
 - Soir : départ entre 16h30 et 18h30.
- Accueil 1/2 journée :
 - Matin : arrivée entre 7h30 et 9h00 -
départ entre 11h30 et 12h15,
 - Après-midi : arrivée entre 13h15 et 14h00 - départ entre 16h30 et 18h30.



A quoi ressemble l'accueil des mercredis ?

L'animation des mercredis

Pleinement intégrés aux temps périscolaires, ils permettent aux enfants de vivre **des temps de loisirs éducatifs enrichissants et épanouissants**.

L'amplitude horaire potentiellement importante pour les enfants est une opportunité pour choisir des activités qui leur sont proposées tout **en accordant une place au choix de « ne rien faire », de faire à son rythme**.

Le déroulement de la journée permet d'approfondir des axes éducatifs en adéquation avec :

- l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements ;
- l'ancrage du projet dans le territoire ;
- la qualité des activités ;

Pour cela les équipes organisent des activités qui participent à :

- La découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties.
- La construction de partenariats avec les établissements culturels (médiathèque, musée Arthur BATUT), l'EVS, les associations sportives et culturelles de la commune, les sites naturels (randonnées au pied de la Montagne Noire, Domaine d'En Laure).
- L'implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, témoignages).

Les espaces dédiés permettent de proposer des lieux aménagés expressément pour l'accueil des enfants dans du loisir, de la détente.

Le sommeil – le repos



L'accueil doit prendre en compte le temps de sommeil de l'enfant, besoin fondamental et élément indispensable à son développement (mémorisation et capacité à gérer ses émotions). Pour les plus petits, la sieste est bien souvent nécessaire. Quant aux plus grands, en fonction de leurs habitudes, de leur rythme individuel, ils doivent pouvoir accéder à un espace adapté.

- Respecter les rites d'endormissement et besoin de repos. Préparer le sommeil par la mise en place de repères : doudous, temps de lecture...
- Créer et entretenir des conditions favorables : installer l'espace de chaque enfant. Accompagner l'endormissement par la présence rassurante de l'adulte ;
- Permettre à l'enfant de bénéficier de la quantité et de la qualité de sommeil dont il a besoin. Privilégier les réveils échelonnés ;
- Connaître les rythmes et habitudes de chacun, tout en s'adaptant aux situations et spécificités du jour ;

Les journées en ALSH, les propositions pédagogiques



Organisation pédagogique et technique

La prise en compte de chaque tranche d'âge dans les accueils permet de répondre aux besoins des enfants et des jeunes en respectant leur rythme, leur développement et leurs centres d'intérêt.

Les équipes sont constituées par période de vacances en fonction :

- Des effectifs prévisionnels de chaque période d'ouverture ;
- Des projets en cours, programmation des journées découvertes, des Bivouacs et autres spécificités déterminées avec la Collectivité ;
- D'une répartition harmonieuse et équilibrée de permanents et d'animateurs vacataires.

Pour chaque période de vacances, une réunion de préparation est prévue pour les équipes, ainsi qu'une réunion de bilan en fin de période.

Des projets d'animation sont mis en place à partir des axes fixés dans le cadre du Projet Educatif de Territoire, du projet pédagogique et des thématiques développées par la Collectivité de Labruguière

- Organisation de sorties programmées en fonction du projet pédagogique
- Organisation de journées Découvertes , durant lesquelles seront proposées des activités sportives, culturelles scientifiques et environnementales ;
- Organisation de bivouacs ou mini-camps ;
- Organisation de rencontres inter-centres ;
- Organisation d'intervention culturelle, sportive, scientifiques au sein de notre accueil

L'accueil des enfants et des jeunes

Les équipes d'encadrement organisent les journées pour garantir à l'enfant le respect de ses besoins physiologiques et affectifs. Le fonctionnement de l'ALSH est basé sur les principes suivants :

- Un accueil individualisé,
- Les activités sont toujours au choix de l'enfant et du jeune, qui peut également « vaquer à sa guise », jouer de manière autonome avec ses amis, dans le respect des règles collectives.
- Les équipes d'encadrement proposent **des pôles d'activités variées, donnant la possibilité aux enfants de circuler librement et pratiquer un loisir sportif, artistique/manuel, de motricité ou d'expression.**

Les équipes mettent en place des outils pour recueillir les vœux et envies des enfants et pour construire des projets d'animation avec eux.

Nous considérons que chaque moment de la journée est un temps d'animation à part entière.

A quoi ressemble une journée type en ALSH ?

Horaires donnés à titre indicatif : ils varient en fonction des activités, projets, sorties et besoins des enfants, des jeunes

1

7h30 à 9h Temps d'accueil et d'information

Arrivée échelonnée des enfants

Au point d'accueil, les animateurs ont pour mission d'informer et d'accueillir les familles et leurs enfants dans les meilleures conditions possibles.

Les animateurs privilégient ce temps d'accueil en mettant en place des petits ateliers ludiques (petits jeux, lecture, dessins...) pour amener l'enfant, le matin à se « réveiller » progressivement, à son rythme.

2

9h à 11h30

Temps d'animation

L'équipe d'animation propose les activités du matin. C'est une façon de les amener à choisir par eux même. Ils sont en droit de ne pas prendre part. Des espaces sont aménagés en ce sens.

L'objectif est aussi de permettre à l'enfant de s'essayer dans un domaine particulier (sportif, culturel, expression, artistiques, etc.).

4

11h45 / 13h15 Repas

«Le temps de repas est un moment de convivialité axé sur le partage»

C'est un temps qui permet aux enfants de discuter et d'échanger entre enfants et adultes ou d'enfants à enfants et conjuguer ainsi « les mets et les mots » à la bouche ! Il peut en découler des sujets de discussion afin d'amener les enfants à échanger et à débattre.

Il permet l'apprentissage de l'autonomie et la sensibilisation à l'hygiène corporelle et alimentaire.

3

11h45 à 12h15 Temps d'accueil de la demi-journée

5

13h15 à 13h45 Temps d'accueil de la demi-journée

6

13h à 14h Temps Calme

(lecture, jeux calmes)

Il peut se formaliser par des tapis et coussins au sol, la mise à disposition de livres, la relaxation, le dessin etc. Il peut se faire également à l'extérieur autour de petits jeux calmes par exemple. Les contenus évoluent en fonction des besoins des enfants.

7

12h45 à 15h00 Temps de repos pour les plus jeunes

9

16h00 / 16h30 Goûter

« C'est un moment de retour au calme où la convivialité permet les échanges entre les individus ».
C'est aussi un moment d'évaluation

8

14h à 16h00 Temps d'animation

10

16h30 à 18h30 Temps d'accueil et d'information

Pour plus d'informations sur les programmes, www.lecgs.org



Les journées en ALSH, les propositions pédagogiques

Et si on sortait pour découvrir notre environnement proche ?

Au-delà de l'accueil au sein des ALSH, les équipes proposent une diversité de loisirs pendant les vacances scolaires par des programmations au sein des ALSH avec des activités, des intervenants, en lien avec la thématique choisie.

Pour rendre **plus accessible encore** l'offre éducative portera sur :

- Des bivouacs d'une à deux nuitée(s) de proximité en fonction des âges autour de thématiques spécifiques ;
- Des séjours durant la période estivale ;
- Une sortie par semaine de vacances et par groupe.

Ces formules permettent de répondre à un **besoin de « sortir » de son quotidien**, tout en limitant les déplacements collectifs.

*Pour les journées découvertes, les familles amènent leur enfant directement sur le lieu où se déroule l'activité. Nous restons pour autant vigilants à ce que la mobilité ne soit pas un frein à l'inscription d'un enfant. Cette approche permet également **aux parents d'être en lien direct avec les animateurs qui vont encadrer l'activité**, de découvrir **des espaces et des ressources de proximité** qu'ils pourront « réinvestir » avec leur enfant (balade en vélo, visites, ...).*

- Offrir aux enfants un espace de loisirs qui leur permettent de vivre des temps collectifs ludiques, de s'exprimer, de diversifier des pratiques culturelles et sportives.
- Privilégier un projet d'accueil centré sur le local et tisser des relations avec le tissu associatif riche de votre collectivité, la proximité des infrastructures, le renforcement des propositions pédagogiques pour développer son imagination, sa curiosité, se dépenser...

Et si on expérimentait de nouvelles pratiques sportives et culturelles pour peut-être se découvrir une passion ?

- Offrir aux enfants un temps fort centré sur une thématique avec des intervenants professionnels (danse, le déplacement sur roue, le cirque, courses d'orientation...)
- Sensibilisation à diverses formes d'activités autour d'une pratique sportive ou culturelle avec des acteurs locaux. Bénéficier d'un apprentissage de pratiques nouvelles et diversifiées au cours de la semaine.
- Développement des compétences motrices et ouverture à d'autres cultures .

Déplacements de proximité et valorisation des activités sur le territoire :

- sentiers ludiques, terrains de sport et espaces de verdure, ferme équestre, ferme pédagogique ...
- Interventions autour de l'expression avec des interventions photos, land 'art, débats animés en lien avec la programmation culturelle des communes du territoire
- Sensibilisation au développement durable dans le prolongement des actions du PEdT et en partenariat avec la déchetterie TRIFYL
- Participer au développement des compétences physiques et sportives avec des associations locales

Les journées en ALSH, les propositions pédagogiques

Des séjours de 5 jours, 4 nuits, sont proposés aux vacances d'été pour les enfants âgés de 6 à 11 ans
L'expérimentation de mini camps : à l'attention des enfants âgés de 4 à 11 ans, ces mini séjours pourront être proposés sur deux jours

C'est l'occasion pour tous les enfants de partir en vacances avec ses camarades et découvrir un nouvel environnement de montagne, à la campagne ou en bord de mer, d'océan.

Les temps de la vie quotidienne prennent une part importante dans l'apprentissage de la vie en collectivité et par extension de la vie en société. Par le biais des Bivouacs, mini-séjours, de séjours, un certain nombre d'enfants découvrent pour la première fois un environnement de séjour en dehors du cadre familial.

Il y a donc un enjeu fort à garantir une sécurité affective et morale aux enfants que nous accueillons. Les temps de vie quotidienne sont particulièrement importants pour permettre à tous de s'épanouir dans un cadre qu'ils découvrent.

La santé et l'hygiène :

Ces temps seront organisés de manière ludique et permettront de favoriser la sensibilisation et l'apprentissage des règles d'hygiène en cohérence avec l'âge et le développement des publics.

Les temps de **sensibilisation et de prévention** à la santé et à l'hygiène sont multiples : brossage de dents, toilette, habillage, rangement des espaces personnels, etc.

Ils permettent également de **responsabiliser l'enfant** dans la gestion de ses affaires personnelles.

Les veillées :

- Elles sont différentes tous les soirs et répondront aux objectifs suivants :
- Être en cohérence avec le projet global ;
- **Favoriser la participation de chacun ;**
- Proposer un temps convivial ;
- Faciliter le coucher ;

Le coucher :

Il est important de créer un environnement favorable qui permette de **garantir la sécurité affective** des enfants, et des plus jeunes tout particulièrement. Certains enfants partiront pour la première fois de leur cellule familiale, les premières nuits demandent donc une attention particulière pour s'assurer que chacun vive ce temps sereinement.

Les couchers seront échelonnés selon les âges et les besoins des enfants et des jeunes. Le **respect du rythme de l'enfant et du jeune** est important à prendre en compte dans l'organisation de ce temps.

Composition de l'équipe

Une équipe impliquée...

LA COORDINATRICE DU SERVICE ENFANCE

L'ÉQUIPE DE DIRECTION, titulaires d'un BPJEPS, Un directeur sur chaque site,
Une directrice ALAE (ST HILAIRE)
Deux Directeurs adjoints (PASTEUR et CURIE)

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Des animateurs, ils/elles sont titulaires de diplômes de l'animation tels que le BPJEPS, BAPAAT, BAFA, CQP, CAP Petite Enfance ou en cours de formation et du PSC1

Les animateurs-trices présent.e.s sur les accueils matins et soirs, sont également vos interlocuteurs-trices privilégié.e.s en cas de non disponibilité de la direction,

Une animatrice Inclusion titulaire du BAFA.

Des ATSEM et agents mis à disposition sur les différents temps d'accueil périscolaires assurent les missions éducatives au sein de l'équipe d'encadrement. La volonté municipale est que le personnel mis à disposition soit à minima titulaire du BAFA

LE PERSONNEL TECHNIQUE

Ils/elles sont présents sur les temps de restauration et assurent le service, ainsi que l'entretien des locaux.

DEJEPS : Diplôme d'état de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
BPJEPS LTP: Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire & Sport Loisirs Tout Public
BAFD: Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
CQP: Certificat de Qualification Professionnelle animateur périscolaire
BAFA: Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs
PSC1: Prévention et secours civiques de niveau . SST : Sécurité et Santé au Travail
Ces diplômes permettent à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Une équipe de direction, titulaire de diplômes professionnels de l'animation permet aux animateurs, parents, enfants, ou partenaires du réseau d'avoir des interlocuteurs identifiés..



Les animateurs

Tous les animateurs viennent d'horizons, d'âges, de cultures différentes avec des expériences, des savoirs-être et des savoirs-faire qui sont complémentaires et enrichissants...Chaque différence est un atout qui permet de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

- ✓ Le respect : des enfants, des jeunes , des familles, de l'équipe...
- ✓ Le dynamisme : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition...
- ✓ L'enthousiasme : un esprit vacances ou de loisirs que l'on communique à travers chacun de ses sourires...
- ✓ Le professionnalisme : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité , discrétion et discernement...

Chaque animateur doit pouvoir...

- ✓ Accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille ainsi que la prise en charge des groupes pendant les temps d'accueil - L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les consignes.
- ✓ Privilégier la communication bienveillante et l'échange d'informations au sein de l'équipe comme avec les familles.
- ✓ Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leurs âges et de leurs besoins.
- ✓ Assurer la sécurité affective et physique et morale de chaque enfant.
- ✓ Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- ✓ Elaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.
- ✓ Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins.
- ✓ S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs.
- ✓ Prendre des initiatives.
- ✓ Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous.
- ✓ Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un intervenant / un partenaire extérieur.
- ✓ Etre en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible.
- ✓ Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...).
- ✓ Animer la vie quotidienne tout en prenant plaisir !!!
- ✓ Etre exemplaire et un référent pour l'enfant et le jeune



Le rôle de chacun

• Le directeur de l'Accueil de Loisirs :

Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil éducatif, de l'encadrement du personnel et des relations partenariales locales. Il élabore le projet pédagogique et est responsable du budget de l'Accueil de Loisirs. Il encadre l'équipe d'animation. Il est garant des informations et de leur transmission au siège de LE&C Grand Sud et à la coordination enfance jeunesse. Il participe à la mise en réseau des compétences et à la dynamique de territoire.

• Le directeur adjoint :

Le directeur adjoint soutient le directeur dans ses missions pédagogiques et assure la responsabilité des accueils en l'absence du directeur.

• L'Assistant Sanitaire et Prévention des Risques (ASPR):

L'ASPR dispose à minima du PSC1. Il est responsable de la sécurité et des conditions sanitaires de l'Accueil de Loisirs, en collaboration avec les médecins et les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que l'équipe « Santé au travail » (médecin du travail, infirmière, technicien en prévention des risques) de LE&C Grand Sud. Il veille à la mise à jour du Document Unique, à l'organisation des exercices d'évacuation incendie, la tenue du cahier infirmerie, au contenu de la pharmacie et trousse de secours. La sécurité est de la responsabilité de la direction. Cette mission ASPR peut être déléguée à un membre de l'équipe.

Les animateurs :

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures.
Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique,
il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique,
il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis,
il évalue et rend compte de ses activités,
Il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions,
Il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires,
Il assure le relais des Informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux..
La composition des équipes est diversifiée, ce qui apporte de la complémentarité dans les compétences, de la diversité dans les approches.

L'évaluation

Exemple de tableau et d'items facilitant l'évaluation : les critères seront ajustés avec les équipes au cours du premier trimestre.

La parole de l'enfant		Tout est à construire	On y travaille	Belle avancée	Objectif atteint
	Le choix des intervenants a-t-il été fait en fonction des envies et des besoins des enfants ?				
	Un outil pour récupérer la paroles de l'enfant a t'il était crée ? Si oui, a-t-il été utilisé?				
	A-t-on crée un panneau d'expression et d'affichage ?				
	Est-ce que nous répondons aux demandes des enfants posées aux conseils de délégués ? Ou dans les boîtes à idées?				
	Est-ce que les enfants maternels, comme élémentaires ont le choix? (lieu, activités)				

Coéducation		Tout est à construire	On y travaille	Belle avancée	Objectif atteint
	Des ateliers parents/enfants ont-ils étaient mis en place?				
	Les ateliers et animations sont t'ils mis en valeur?				
	Y a-t-il eu des projets en commun avec les écoles?				
	Avec des associations de proximité?				
	Les ALAE/ALSH ont- t'il organisé des festivités avec les partenaires?				
	Est-ce que les temps de rencontres sont maintenus ? (Conseils d'écoles, réunions de suivie, participation aux cellules éducatives)				

L'évaluation

Lutte contre les discriminations		Tout est à construire	On y travaille	Belle avancée	Objectif atteint
	Y a-t-il de la mixité dans les jeux sportifs ?				
	Les outils mis en place par l'animatrice inclusion ont-ils été utilisés ?				
	Des outils ont-ils été mis en place pour des enfants qui nécessitent un suivi ? (carte mentale...)				
	Des pictogrammes ont-ils été réalisés ?				
	L'équipe d'animation va-t-elle discuter avec les familles ?				
	L'inclusion est-elle effective dans tous les temps d'accueil ?				
	Les enfants à besoin éducatifs particuliers sont-ils bien intégrés dans les groupes ?				

Environnement		Tout est à construire	On y travaille	Belle avancée	Objectif atteint
	Les enfants participent-ils au tri sélectif ?				
	Y a-t-il moins de gaspillage pendant les repas ?				
	Le projet jardin a-t-il été reconduit ?				
	Si oui, un potager a-t-il été réalisé ?				
	Les enfants participent-ils au compost ?				

